

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Bureau communautaire • Mardi 16 mars 2021

- > **Affichage** et transmission aux élus communautaires et municipaux le 16 mars 2021.
- > **Le Procès-Verbal** complet avec débats sera approuvé par le bureau communautaire suivant et diffusé par la suite.

DÉLIBÉRATION 20210316_01 • 14 voix pour

GARANTIE D'EMPRUNT

- > Le bureau communautaire approuve la garantie d'emprunt concernant la réhabilitation de 27 logements situés Hameau de la Mairie à Saint-Yvi pour un montant total de prêt de 859 363 €.

DÉLIBÉRATION 20210316_02 • 15 voix pour

FONDS DE CONCOURS MOBILITÉ • AMÉNAGEMENT CYCLABLE CROISSANT BOUILLET À TRÉGUNC

- > Le bureau communautaire approuve le versement du fonds de concours s'élevant à 55 249.80 € pour CCA.

DÉLIBÉRATION 20210316_03 • 15 voix pour

MISE À DISPOSITION PARTIELLE DU RESPONSABLE DES SPORTS DE LA VILLE DE ROSPORDEN AUPRÈS DE CCA

- > Le bureau communautaire approuve la mise à disposition partielle (1 jour par semaine) du responsable des sports de la ville de Rosporden auprès de CCA pour une durée de 1 an.

DÉLIBÉRATION 20210316_04 • 15 voix pour

ADHÉSION DES MUSÉES DE CCA À L'ASSOCIATION BRETAGNE MUSÉES

- > Le bureau communautaire approuve l'adhésion des Musées à l'association Bretagne Musées pour un montant annuel de 700 € par musée.

DÉLIBÉRATION 20210316_05 • 15 voix pour

ADHÉSION DES MUSÉES DE CCA AU CLUB INNOVATION ET CULTURE FRANCE

- > Le bureau communautaire approuve l'adhésion des Musées au Club Innovation et Culture France pour un montant annuel de 762 € par an pour les deux musées.

DÉLIBÉRATION 20210316_06 • 15 voix pour

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DE SERVICE SPANC

- > Le bureau communautaire approuve les modifications apportées au règlement de service pour se mettre en conformité avec l'arrêté du 21 juillet 2015.